

# PONTOISE

## TARIF TRANSACTIONS IMMOBILIERES

HONORAIRES T.T.C. (TVA à 20% incluse)

HONORAIRES	RIX COMPRIS ENTRE
Honoraires minimum	0 et 30 000 euros
9%	30 001 et 40 000 euros
8%	40 001 et 50 000 euros
7%	50 001 et 100 000 euros
6%	100 001 et 170 000 euros
5%	170 001 et 300 000
4%	supérieur à 300 000 euros

### HONORAIRES MINIMUM : 3000 € TTC

Honoraires à la charge du vendeur si mandat de vente  
Honoraires à la charge de l'acquéreur si mandat de recherche

**Prix estimation : sur devis** (Fonction du bien et de la situation)

## TARIF LOCATIONS

<b>Conformément à la Loi ALUR</b>	<b>BAUX A USAGE D'HABITATION (Principale, Secondaire, Meublée)</b> - Zone très tendue : 12 euros par mètre carré - Zone tendue : 10 euros par mètre carré - Autres communes : 8 euros par mètre carré <b>ETAT DES LIEUX : 3 euros par mètre carré</b>
	Ces honoraires sont à la charges de chacune des parties  <b>BAUX DE DROIT COMMUN (garage, parking, etc...)</b> 17% du loyer annuel hors charges, à la charge du locataire  <b>BAUX A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL :</b> 10% TTC du loyer triennal hors charges A la charge du preneur sauf accord conventionnel
<b>HONORAIRES MINIMUM : 100 euros TTC</b>	

## TARIF GÉRANCE LOCATIVE

7,5 % H.T. du quittancement, soit 9% TTC du quittancement (TVA à 20%)

**OPTION GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS ET DÉTÉRIORATION IMMOBILIERE :**

4,2% du quittancement

**OPTION VACANCES LOCATIVES**

2,5% du quittancement